



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Section départementale du Val d'Oise

38 rue d'Eragny 95310 SAINT-OUEN L'AUMÔNE

fnecfpo95@gmail.com – 07.71.23.46.64

## Déclaration de la FNEC FP-FO 95 au CTSD du 9 février 2021

Madame la directrice académique,

A quelques jours des vacances de février, la situation est particulièrement tendue dans les écoles du département tant le manque de remplaçants est important.

Concernant la carte scolaire pour laquelle est réuni ce CTSD, la dotation positive est un trompe l'œil. Elle est largement insuffisante pour couvrir les besoins déjà existants et le millier d'élèves supplémentaires attendus dans les écoles. Les « priorités nationales » que vous nous avez présentées vendredi dernier réduisent les effectifs dans certaines classes mais complexifient les structures d'école en général et provoquent souvent des sureffectifs dans les autres classes, que ce soit en maternelle ou en élémentaire.

Concernant les mesures de carte scolaire dans les communes de moins de 5000 habitants, Nathalie Elimas, secrétaire d'Etat à l'Education prioritaire, qui s'exprimait au nom du ministre Blanquer, a répondu au Sénateur Tissot, mercredi 3 février lors des questions au Sénat : « *Depuis la rentrée 2020, aucune fermeture de classe ne s'est faite dans les communes de moins de 5 000 habitants sans l'accord du maire. Il n'y a pas de raison que cela change. Le travail fin est en cours avec tous les élus en ce sens.* » Interrogée par un journaliste après la séance, elle confirme : « *Nous ne fermons ni école ni classe dans les petites villes de moins de 5000 habitants sans accord du maire.* » Nous vous demandons Madame la directrice académique que cette consigne soit appliquée dans le département, pour les quelques fermetures prévues notamment dans le Vexin.

La FNEC FP FO s'est adressée au ministre Blanquer pour lui demander d'accompagner cette mesure des créations de postes nécessaires : « *l'annonce de cette mesure l'année dernière s'était accompagnée d'une création de 1248 postes supplémentaires. Cette année encore il faut que des postes supplémentaires soient créés car il serait inacceptable que cette mesure se fasse au détriment des autres classes* »

Chacun le sait, depuis de nombreuses années, il existe des tensions sur le remplacement, la durée de la période critique hivernale ayant tendance à s'allonger. Les formations REP+ sont suspendues, les différents collègues remplaçants Zil et différents types de brigades exercent leur mission de façon indifférenciée pour gérer les remplacements en

urgence. Ainsi, ce n'est pas seulement la covid qui crée une tension exceptionnelle sur le remplacement cette année mais l'insuffisance du nombre de postes de remplaçants, existants et créés depuis ces dernières années. Les fermetures de postes ZIL (transformés en BD) provoquent de vives inquiétudes chez nos collègues : quelle transformation réelle des missions habituelles ? Quelle gestion au quotidien ? Quelle priorité pour le mouvement ? La FNEC FP FO est clairement opposée à cette transformation. Ce n'est pas en créant un vivier unique de remplaçants BD qu'il y aura moins de classes non remplacées chaque année. Et, concrètement, à ce stade, vous ne proposez que 4 postes supplémentaires de remplaçants dans le département.

Concernant les RASED, on en parle toujours mais on en rencontre de moins en moins dans les écoles. Les écoles sont nombreuses à nous faire remonter l'insuffisance voire l'absence de postes E, de psychologues scolaires. Evoquons également la dégradation importante des conditions de travail qui, dans le cadre des PIAL, assurent un accompagnement de plus en plus saupoudré auprès de toujours plus d'élèves.

Alors que faire ? « Il n'y a pas le budget » entend-on... Etonnant quand on apprend au Journal Officiel du 24 janvier que 200 millions d'euros (soit 4 200 postes d'enseignants) ont été économisés en 2020 par le ministre Blanquer !

Depuis de nombreux mois, la FNEC FP FO, dans un large cadre intersyndical, revendique le recrutement immédiat des candidats inscrits sur les listes complémentaires du CRPE et le réabondement de celles-ci. La FNEC FP-FO continue d'exiger l'ouverture de tous les postes nécessaires, tant en milieu ordinaire que dans l'enseignement spécialisé : pas une classe à plus de 25 élèves. La FNEC FP FO exige un vrai statut, un vrai salaire, une vraie formation pour les AESH pour favoriser un recrutement massif et couvrir tous les besoins notifiés par les MDPH. Avec les AESH, FO exige l'abandon des PIAL. Le démantèlement des droits et des garanties statutaires se poursuit. La FNEC-FP-FO a refusé de participer aux ateliers du « grenelle », la CGT puis la FSU ont claqué la porte. Toutes les mesures qui sont évoquées (télétravail déréglementé, accompagnement PPCR, formation continue en «constellations», RH de proximité, loi Rilhac, fusion des corps d'inspection, réforme des concours...) s'articulent et avancent vers un objectif commun de remise en cause de nos statuts et du fonctionnement même de l'École publique.

Enfin, nous souhaitons évoquer l'application du dernier protocole et la question du « non-brassage » des élèves. Nous vous avons interpellé sur les changements d'horaires des écoles de St Leu décidés par la mairie : cette dernière a fini par rétablir hier les horaires habituels. A Bezons, « *il revient maintenant à l'Education nationale (donc à la direction de l'école) d'effectuer l'enquête de contact-tracing sur le temps de cantine* » : sans même parler de l'aspect hors cadre réglementaire (les élèves ne sont pas sous la responsabilité de l'Education nationale sur la pause méridienne), on ne comprend pas la cohérence de la consigne donnée.

Pour finir, certaines circonscriptions indiquaient hier que la classe d'un enseignant absent non remplacé est systématiquement fermée, que les parents doivent être destinataires d'une attestation de fermeture. D'autres circonscriptions n'avaient hier rien communiqué de tel : les élèves sans enseignants continuent d'être répartis dans les autres classes. En plus du contexte épidémique incertain et anxiogène dans les écoles, l'absence de cohérence exaspère nos collègues. Qu'en est-il précisément des consignes au niveau du département ?